TEMPÊTE CIARAN, ET APRÈS ?

Notre région vient d'être sévèrement frappée par une tempête d'ampleur exceptionnelle. Chutes d'arbres, coupures d'électricité, bâtiments et équipements endommagés, routes impraticables, exploitations agricoles ravagées : à Brest et dans toutes les communes de la métropole, les dégâts se sont avérés très importants et ont provoqué une onde de choc au sein de la population.

Dans ces moments difficiles, saluons toutes les initiatives de solidarités citoyennes qui se sont nouées pour résoudre des situations humaines parfois très problématiques.

De la même manière, remercions l'ensemble des salariés sur le pont, les agents territoriaux, les fonctionnaires de l'État, les pompiers, le service public au sens large. Bien préparés, ils ont fait preuve d'une grande réactivité et d'une mobilisation déterminante dans la prise en charge des conséquences de la tempête; dans l'immédiat, pour répondre aux urgences puis pour rétablir au plus vite le fonctionnement normal des choses.

Cela témoigne du caractère indispensable d'un service public de haut niveau. Un évènement de cette nature doit aussi être l'occasion pour la puissance publique, avec tous les acteurs concernés, de renforcer, pour l'avenir, les dispositifs de prévention et de gestion du risque climatique.

Anticipant la violence de la tempête, la Ville avait notamment ouvert un centre d'accueil pour les foyers privés d'électricité. Personne ne doit être oublié. Maintenant s'ouvre le temps de la reconstruction et des nécessaires réparations pour remettre en état de fonctionner les équipements plus lourdement détériorés et ainsi permettre à leurs utilisateurs d'en bénéficier à nouveau, le plus rapidement possible.

Dans la période, les besoins d'investissement en matière d'équipements du quotidien ainsi que pour la restauration des espaces publics sont énormes et nous enjoignent à renforcer prioritairement, selon nous, l'action publique locale vers ce volet-là.

Le groupe des élues et élus communistes Eric Guellec, Mathilde Maillard, Jacqueline Héré, Jean-Michel Le Lorc'h, Sandra Le Roux, Taran Marec, Anne-Catherine Cleuziou, Claudie Bournot-Gallou